



Information-voyage en Ecosse

publié le 24/03/2016

Descriptif :

Selon les dernières informations données par Mme la Rectrice de l'académie de Poitiers le transit de la Belgique avec un bus affrété est autorisé. Le voyage en Écosse est donc maintenu en l'état.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.